



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ SÉANCE D'ESSAI

En attendant la régularisation de votre inscription à l'AJCP 12, lors du premier cours d'essai, le pratiquant n'est pas couvert par l'assurance de la FFJDA.

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Responsable légal de l'enfant :

Téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

déclare que est en bonne santé physique et apte à pratiquer le judo, dans le cadre de la séance d'essai.

Ainsi, je dégage l'association de l'AJCP12 et les membres de son équipe de toutes responsabilités, en cas d'accident ou de dommage de quelque nature que ce soit, survenu au sein du club. Je renonce en conséquence, à tout recours contre l'association et ses membres.

Dès le deuxième cours, vous devez IMPERATIVEMENT fournir au club le dossier d'inscription complet comprenant la fiche d'inscription complétée, la licence FFJDA signée et le certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition ainsi que le paiement de la cotisation.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et y adhère. De plus, le pratiquant s'engage à respecter les consignes et règles de sécurité promulguées par les encadrants.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non-présentation de celle-ci, réserve le droit à l'AJCP12 de ne pas vous accepter pour le cours d'essai.

À Paris 12 Le

--	--	--	--	--	--	--	--

"Lu et approuvé" Signature